

Les conditions de livraison et de paiement sont déterminantes pour toutes les livraisons et prestations. La commande passée par l'acheteur de marchandises équivaut à la reconnaissance de nos présentes conditions.

Par conséquent elles s'opposent expressément à d'éventuelles conditions d'achat divergentes de l'auteur de la commande.

### **1. Commandes**

Les commandes deviennent effectives à la signature du Client. Un accord oral représente un engagement ferme du Client qui devra être suivi d'une confirmation écrite de notre part.

### **2. Prix**

Nos offres précisent l'étendue des prix et des prestations convenues. Toutes modifications de prix devront obtenir l'accord du Client.

### **3. Délai de livraison**

Les délais de livraison mentionnés ne sont qu'une indication approximative. Les éventuels retard de production ou de livraison chez nos fournisseurs seront communiqués dès que connus au Client. Ces situations ne sont pas source de réclamation pour dommages et intérêts de la part du Client.

### **4. Livraisons**

Dans des cas particuliers, MediTron S.A. se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles.

### **5. Annulation**

L'annulation de la part du Client de commandes fermes n'est possible que dans les délais prévus par le code des obligations.

Pour toutes situations exceptionnelles et avec l'accord écrit de notre société une annulation peut être envisagée en tenant compte d'un dédommagement du tiers du prix de vente facturé.

### **6. Envoi**

Lors de l'expédition, le risque est transféré à l'auteur de la commande. Aucune assurance obligatoire n'existe de notre côté. Si elle est prescrite, elle va au débit de l'acheteur.

### **7. Réclamations**

Les réclamations de toute nature doivent nous parvenir par écrit dans les 10 jours suivant la réception des marchandises par le Client. Pour toutes erreurs imputées à une négligence de notre part légalement admissible, nous assurons une rectification dans les meilleurs délais. Des contestations de la part du Client sur une partie du produit ne lui donne pas le droit de s'opposer à l'ensemble du produit.

### **8. Paiement**

Sur toutes les factures, aussi celles des livraisons partielles, l'échéance de paiement à respecter y est indiquée. Sans indication particulière l'échéance est à 30 jours après la date de facturation. Le paiement doit s'effectuer sans aucune déduction.

Après signature du bulletin de livraison les réclamations de garantie ou des contestations quelconques ne permettent pas au Client de suspendre le paiement intégral de la facture. En cas de défaut de paiement, nous facturons un intérêt de 2% supplémentaire dès la date d'échéance au taux de crédit de la Banque Cantonale de Zurich.

### **9. Réserve de propriété**

La marchandise reste notre propriété jusqu'au paiement complet de toutes nos créances.

### **10. Documents de vente**

Tous documents remis au Client et liés à la vente ne peuvent être ni reproduits, ni remis ou présentés à des tierces personnes ou entreprises concurrentes. Pour toutes utilisations de nos documents de vente qui nuit à nos intérêts, nous nous réservons le droit de recourir à une action juridique. Toutes les informations contenues dans nos documents de vente sont à titre indicatif. Nous nous réservons le droit de changer ces documents sans préavis.

### **11. Garantie**

Pour les appareils neufs la garantie est de 12 mois sauf indication différente mentionnée dans l'offre ou la confirmation de commande.

### **12. For juridique**

Le for juridique compétent pour les deux parties est au siège de notre société à Nyon (VD).